



ETUDE DE GOUVERNANCE DE LA ZONE RAMSAR « ETANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE »

Comité de suivi n°2 du 4 décembre 2018

Compte-rendu



V2 – janvier 2019

	<p>BRL ingénierie</p> <p>1105 Av Pierre Mendès-France BP 94001 30001 NIMES CEDEX 5</p>
---	--

Date du document	14/12/2018
Contact	Isabelle Terrasson – Ninon Sicard

Titre du document	Compte-rendu du Comité de suivi n°2 du 4 décembre 2018
Référence du document :	A00349
Indice :	V2

Date émission	Indice	Observation	Dressé par	Vérifié et Validé par
18/12/2018	V1	1 ^{ère} émission	Ninon Sicard Jean-Paul Hétier	Damien Barral
07/01/2019	V2	Prise en compte des compléments apportés par la DREAL	Ninon Sicard Jean-Paul Hétier	Damien Barral

ETUDE DE GOUVERNANCE DE LA ZONE RAMSAR « ETANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE »



rendu du Comité de suivi n°2



	1
PRÉAMBULE		1
1 OBJECTIFS DU 2^{EME} COMITE DE SUIVI		3
1.1 RAPPEL DES ETAPES DE L'ETUDE DE GOUVERNANCE		3
1.2 OBJECTIFS ASSIGNES AU 2 ^{EME} COMITE DE SUIVI		3
2 DEROULEMENT DU 2^{EME} COMITE DE SUIVI		4
3 PRODUCTIONS REALISEES AU COURS DU 2^{EME} COMITE DE SUIVI		4
3.1 OBJECTIFS ET CONSIGNES DES GROUPES DE TRAVAIL		4
3.1.1 Objectifs.....		4
3.1.2 Consignes		4
3.2 PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL N°1 : GESTION COORDONNEE DE LA BIODIVERSITE		5
3.2.1 Scénarios de gouvernance identifiés.....		5
3.2.2 Sélection des deux meilleurs scénarios		5
3.2.3 Evaluation des deux meilleurs scénarios		5
3.2.4 Photographie des travaux.....		7
3.3 PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL N°2 : GESTION COORDONNEE DE LA BIODIVERSITE + GEMA + ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DES PRATIQUES.....		10
3.3.1 Scénarios de gouvernance identifiés.....		10
3.3.2 Sélection des deux meilleurs scénarios		10
3.3.3 Evaluation des deux meilleurs scénarios		10
3.3.4 Photographie des travaux.....		12
3.4 PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL N°3 : PROJET DE TERRITOIRE.....		15
3.4.1 Scénarios de gouvernance identifiés.....		15
3.4.2 Sélection des deux meilleurs scénarios		15
3.4.3 Evaluation des deux meilleurs scénarios		16
3.4.4 Photographie des travaux.....		18
4 APRES-MIDI : VISITES DE TERRAIN		21
ANNEXES		23
Annexe 1. Liste des participants		25
Annexe 2. Présentation PowerPoint.....		27

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Rappel des étapes de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide » 3

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des participants 25

PREAMBULE

Le deuxième Comité de suivi de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide » s'est tenu le 4 décembre 2018 à Brévonnes.

Ce document rappelle les objectifs assignés à ce Comité et présente le déroulement ainsi que les productions réalisées au cours de cet atelier.

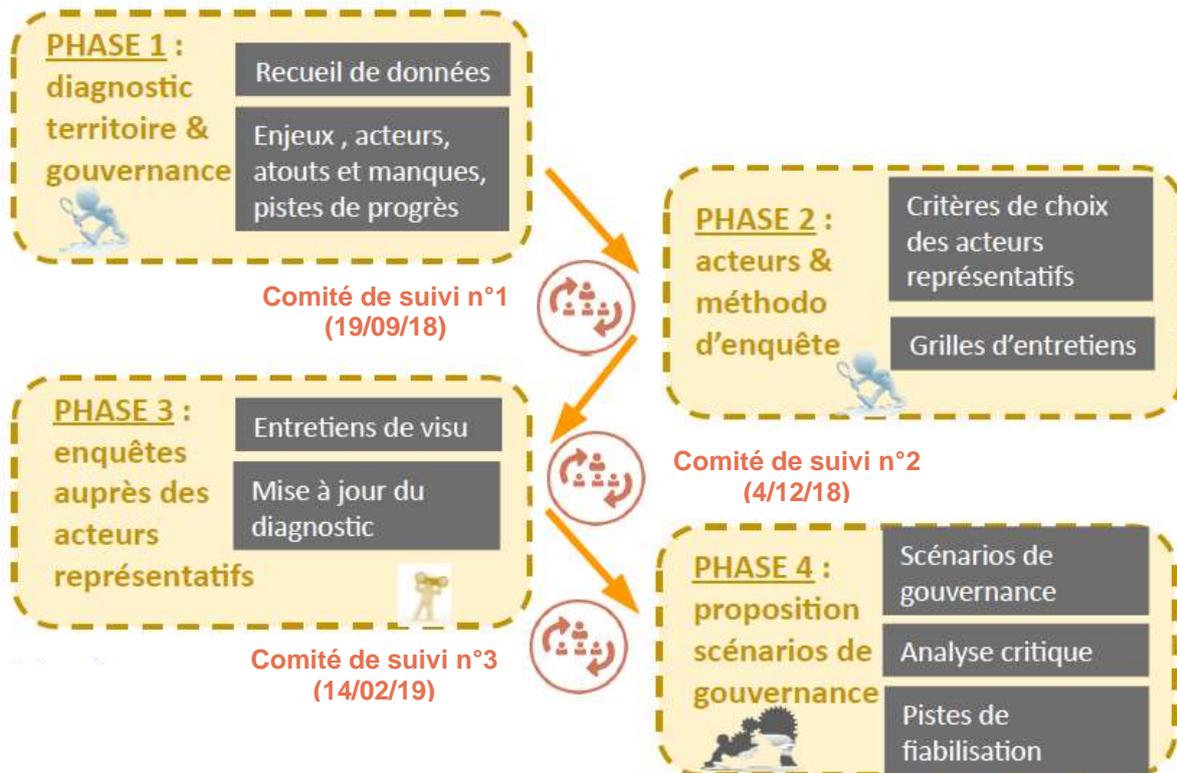


1 OBJECTIFS DU 2^{EME} COMITE DE SUIVI

1.1 RAPPEL DES ETAPES DE L'ETUDE DE GOUVERNANCE

Le schéma ci-dessous, issu de la plaquette de présentation de l'étude (jointe à l'invitation au Comité de suivi n°1), présente les étapes de l'étude de gouvernance et la place des Comités de suivi dans le déroulement de l'étude.

Figure 1 : Rappel des étapes de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide »



Source : DREAL Grand Est, AESN & BRLi

1.2 OBJECTIFS ASSIGNES AU 2^{EME} COMITE DE SUIVI

Les objectifs assignés au deuxième comité de suivi sont rappelés ci-après :

- Partager les résultats du premier Comité de suivi et des entretiens
- Clarifier le processus de décision pour la mise en place de la gouvernance Ramsar
- Collecter la matière nécessaire à la construction de scénarios de gouvernance souhaitables
- Poursuivre l'impulsion d'une dynamique d'engagement en faveur de la démarche et plus généralement de gestion de la zone Ramsar et renforcer les habitudes de travail en commun



2 DEROULEMENT DU 2^{EME} COMITE DE SUIVI

Le deuxième Comité de suivi s'est déroulé selon les cinq séquences suivantes :

1. Cadrage de la réunion par l'AESN et la DREAL
2. Partage des résultats des travaux du bureau d'étude
3. Construction de scénarios de gouvernance en groupes de travail
4. Présentation du label « ville des zones humides » par le maire de Courteranges, commune labellisée depuis le 25 octobre 2018
5. Restitution des productions de chaque sous-groupe en plénière

3 PRODUCTIONS REALISEES AU COURS DU 2^{EME} COMITE DE SUIVI

3.1 OBJECTIFS ET CONSIGNES DES GROUPES DE TRAVAIL

3.1.1 Objectifs

4 Identifier, développer et évaluer deux scénarios de gouvernance pour chacun des trois niveaux d'ambition suivants pour le site RAMSAR :

- Groupe 1 : niveau d'ambition C : gestion coordonnée de la biodiversité – Objectif : Maintien des contours actuels de la zone Ramsar avec un objectif d'amélioration de l'état de la biodiversité protégée et non protégée ;
- Groupe 2 : Niveau d'ambition D : accompagnement au changement des pratiques – Objectif : objectif C + GEMA (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques) + accompagnement des secteurs d'activités vers un changement de pratiques dans le but de protéger la biodiversité et les milieux humides ;
- Groupe 3 : Niveau d'ambition E : projet de territoire – Objectif : objectifs C et D + développement des filières en lien avec les ressources naturelles avec objectifs de qualité + rayonnement et valorisation multisectorielle.

3.1.2 Consignes

1. Établir et caractériser des scénarios de gouvernance : les nommer, définir le type de dispositif de gouvernance, proposer une structure coordinatrice et une répartition des missions ;
2. Sélectionner les deux meilleurs scénarios par vote ;
3. Évaluer les deux meilleurs scénarios :
 - Avantages / inconvénients ;
 - Risques / mesures de réduction des risques.



3.2 PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL N°1 : GESTION COORDONNEE DE LA BIODIVERSITE

3.2.1 Scénarios de gouvernance identifiés

1. La majorité des participants du groupe de travail n°1 ont tout d'abord refusé de travailler sur ce niveau d'ambition « biodiversité », jugé comme insuffisant. Selon eux, il n'est pas possible de dissocier la gestion de la biodiversité de la GEMA. Pour ce groupe, l'accompagnement des pratiques est au cœur de la plus-value de Ramsar dont l'intérêt se verrait réduit si l'accompagnement n'était pas envisagé. L'animateur a donc proposé au groupe de travailler sur les niveaux d'ambition D ou E ce que le groupe a accepté. Le scénario 1 a émergé de cette réflexion. Le groupe a finalement aussi réfléchi au niveau d'ambition C et a identifié les scénarios 2 à 4. Gestion de la biodiversité par l'accompagnement du territoire (correspondant aux niveaux d'ambition 2 ou 3 ?)
2. Rôle de police de l'environnement (situation actuelle ?)
3. Partage, coordination du réseau des aires protégées + autres actions biodiversité hors aires protégées (englobe les scénarios 2 et 4).
4. Acquisition foncière (stratégie commune)

3.2.2 Sélection des deux meilleurs scénarios

Les scénarios 3 (10 voix) et 1 (4 voix) ont été sélectionnés

3.2.3 Evaluation des deux meilleurs scénarios

Scénario 3 : Partage, coordination du réseau des aires protégées et autres actions biodiversité hors aires protégées (10 voix)

5

Caractérisation	
<p>Coordination de tous les dispositifs biodiversité : aires protégées, police de l'environnement, acquisition foncière, Natura 2000, suivis, plans d'action nationaux, etc.</p> <p>Un chef d'orchestre avec des chefs de file thématiques (mots-clés : partage, animation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par milieu : forêts, zones humides, agriculture • Par fonction : coordination, connaissance, sensibilisation 	
<p style="text-align: center;">Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner pour être efficace, vue globale et partagée des différentes actions biodiversité • Capitaliser et partager les expériences, mutualiser et valoriser ce qui existe (1+1 =3), valoriser des projets, renforcement, mise en lumière et promotion de l'existant • Concertation, meilleure cohérence, rapprochement et mise en relation des acteurs, déjà en place et identifiables • Communication, basée sur des points d'ancrage sur le territoire 	<p style="text-align: center;">Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'ambition, de perspectives, de rêve et d'innovation ; attention à ne pas s'arrêter à cette ambition • Hétérogénéité de la zone : zones avec beaucoup d'aires protégées, d'autres plus « désertes » • Diversité et éparpillement des acteurs ; exclusion de certains acteurs travaillant sur les mêmes thèmes hors Ramsar • Gestion des milieux non prise en considération (car scénario correspondant au niveau d'ambition C), • Qui peut être identifié comme chef d'orchestre ?
<p>Risques et mesures de réduction des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gain faible ou nul par rapport à la solution actuelle -> élever le niveau d'ambition • Complexité de la coordination et de l'administration -> multiplier les moments et les outils d'échange, animation du site 	



- Frustration de certains acteurs locaux se sentant moins concernés, ou ne se retrouvant pas dans ce scénario -> pédagogie (élus ? professionnels ?)
- Exclusion de certains acteurs -> étendre le niveau d'ambition (élus ? professionnels ?)
- Risque d'oublier une structure ou une action

Scénario 1 : Gestion de la biodiversité par l'accompagnement du territoire (4 voix)

Caractérisation	
<p>Gestion de la biodiversité par l'accompagnement du territoire Accompagnement du territoire : communication, suivi des agriculteurs, appui aux actions Un coordinateur, un chef d'orchestre <u>nécessaire</u> (PNR ?) Mais partage des missions de recueil des données</p>	
<p style="text-align: center;">Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination, objectifs communs, leviers financiers • Appropriation locale, implication des personnes, proximité avec les acteurs, englobe plus d'acteurs • Meilleure visibilité du label Ramsar • Porte ouverte à la créativité • Mise en place et valorisation d'une banque de données • Des techniciens thématiques identifiés 	<p style="text-align: center;">Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hétérogénéité des acteurs et disparités sur le territoire ; difficulté de travailler ensemble • Coordination compliquée • Délai pour obtenir l'adhésion locale • Animation partagée : perte d'identité • Coût
<p>Risques et mesures de réduction des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des acteurs -> importance du chef d'orchestre ou du coordinateur • Dispositif complexe -> simplifier la coordination pour gagner en visibilité + moyens humains et financiers adaptés • Montage sur un laps de temps plus long, sans avoir du concret à diffuser rapidement • Initiatives locales = moins de coordination -> communiquer (=animateur/coordinateur unique) • N'est pas un vrai projet commun et partagé • Baisse de motivation dans le temps ; ne pas aboutir au minimum syndical 	



3.2.4 Photographie des travaux

N° scénario	Nom scénario	Type de dispositif	Structure(s) coordinatrice(s)	Répartition des missions
①	Gestion de la Biodiv par accompagnement du territoire	2 org	1 coordinateur 1 chef d'orchestre <u>hiérarchique</u>	Partage des missions du recueil des données
		<ul style="list-style-type: none"> ↳ Communication ↳ Suivi des agriculteurs ↳ Apui 	PNR?	
②	Rôle de police de l'eau (Partage)	Partage <ul style="list-style-type: none"> - IDT Eau - ONF Code forest - AFB Code envir - ONFES Faune/Chasse 	mutile	
③	Partage, coordination de réseaux avec privilèges + autres actions transversales	Chef d'orchestre avec chef de file thématiques par niveau fruit ZH appu motricité	par fonction - coord - connaissance sensibilisation	
		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> motricité PARTAGE ANIMATION </div>		
④	Acquisition foncière (stratégie)	CELRL, CEN, Parc, Parc de chasse, département, SAFER	GT intona	





3.3 PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL N°2 : GESTION COORDONNEE DE LA BIODIVERSITE + GEMA + ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DES PRATIQUES

3.3.1 Scénarios de gouvernance identifiés

Niveau d'ambition : renforcement de la coordination des gestionnaires de la biodiversité et extension aux « zones blanches » (expression de la compétence GEMA)

1. Création d'une nouvelle structure coordinatrice multi partenariale réunissant associations, élus, acteurs économiques et services de l'Etat. Plusieurs formes ont été proposées pour cette nouvelle structure :
 - 1.1. structure type « association »
 - 1.2. structure de type « Groupement d'Intérêt public » (GIP)
 - 1.3. extension du périmètre du PNR pour un PNR RAMSAR
2. Désignation d'un coordinateur unique disposant d'une autorité et du portage politique
3. Coordination partagée, collégiale et sans chef d'orchestre, avec une répartition par thématique et non par territoire
4. Coordination partagée avec un chef d'orchestre et une répartition des missions par thématique ou à la fois par territoire et par thématique

3.3.2 Sélection des deux meilleurs scénarios

10

Les scénarios 1.2 (7 voix) et 4 (8 voix) ont été sélectionnés.

3.3.3 Evaluation des deux meilleurs scénarios

Scénario 1 : Création d'une structure multi partenariale de type GIP (7 voix)

Caractérisation	
<p>Création d'une nouvelle structure coordinatrice multi partenariale, de type GIP, réunissant associations, élus, acteurs économiques et services de l'Etat</p> <p>Recherche des convergences des documents d'orientation existants (zones humides remarquables) et extension aux « zones blanches »</p>	
<p style="text-align: center;">Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentativité de l'ensemble des acteurs, lieu de concertation • Neutralité assurée • Mobilisation, implication réelle en tant que contributeurs • Portage possible de projets à l'échelle de l'ensemble du territoire • Identité unique avec meilleure visibilité 	<p style="text-align: center;">Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crainte de lenteurs et lourdeur pour la mise en œuvre et le fonctionnement • Crainte d'un poids financier important • Risque de frilosité des élus : création d'une couche supplémentaire mal comprise, investissement politique faible sur les sujets environnement • Risque de désengagement des acteurs actuellement moteurs
<p>Risques et mesures de réduction des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités de gouvernance assurant une bonne représentativité, l'approbation et le partage par les élus, et une maîtrise des décisions collégiale • Partage des coûts • Implication basée sur le volontariat 	



Scénario 4 / 4 bis : choix d'un chef d'orchestre parmi les acteurs existants (8 voix)

Caractérisation	
<p>Coordination partagée avec un chef d'orchestre et une répartition des missions par thématique ou à la fois par territoire et par thématique</p> <p>Le chef d'orchestre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fait le lien entre les référents thématiques (voire thématiques et géographiques)- Assure le porter-à-connaissance de leurs travaux- Assure le portage politique- Suscite l'extension des interventions sur les « zones blanches »	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de mise en œuvre rapide• Peu coûteux• Un responsable identifié• Mais une implication partagée entre les acteurs• Mobilisation de compétences multiples• Système plus démocratique qu'un coordinateur unique	<ul style="list-style-type: none">• Risque d'un manque de neutralité, risque que le chef d'orchestre « tire la couverture à lui »• Risque à l'inverse d'un manque de reconnaissance et de poids politique du chef d'orchestre• Risque d'absence de représentativité géographique• Qui désigne le chef d'orchestre ? Risque d'un choix de compromis aboutissant à un essoufflement / enlèvement• Quelles actions hors compétences des structures existantes impliquées ?• Incertitude sur l'implication des structures• Risque d'un statu quo
Mesures de réduction des risques	
<ul style="list-style-type: none">• Choix d'un chef d'orchestre « neutre » (Région, AESN, DREAL)• Besoin d'un portage politique fort• Mettre en place un comité de pilotage / comité technique• Identifier des responsables par thème / par territoire	



3.3.4 Photographie des travaux

2-D

N° scénario	Nom scénario	Type de dispositif	Structure(s) coordinatrice(s)	Répartition des missions
②	Création de Structure	association 1 FNR "RAMSAR" GIP RAMSAR multipartenaires associations des administrations etc	Nouvelle Structure	Rassemblement puis de convergence des documents d'élaboration opérationnelle + autres documents types
③	1 Coordinateur unique	s'appuyant sur plusieurs avec 1 outillage	FNR ou ? Comités de PORTAGE EPTBSG Lorraine	→ Coordination des plans Plans d'action → co-rédaction de doc de programmation
③	Coordinateur partagé	Collégial - partage par thématique non par géographique		
④	⑤ + chef d'échelle		Région (GIP RAMSAR AESR)	R
N° scénario	Nom scénario	Type de dispositif	Structure(s) coordinatrice(s)	Répartition des missions
4 bis	chef d'échelle	chef de file géographique et thématique	idem	chef d'échelle - Faire le lien entre les réseaux thématiques Plus en relation et parten. certaines ET chef d'échelle - 1ère politique ET interactions à tous les niveaux





3.4 PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL N°3 : PROJET DE TERRITOIRE

3.4.1 Scénarios de gouvernance identifiés

1. **Création d'une nouvelle structure** entièrement dévolue à la coordination de la zone Ramsar de type **GIP**, en charge de l'animation, de l'assistance technique, de la formation et du partage d'expérience, de l'accompagnement de tous les projets de la feuille de route et de l'ingénierie financière. Les structures membres du GIP porteraient les projets de la feuille de route selon leurs compétences.
2. **Variante 1 du scénario 1** : GIP fonctionnant avec des commissions géographiques (elles-mêmes décomposées en sous-commissions thématiques) et des commissions thématiques à l'échelle de la zone Ramsar
3. **Variante 2 du scénario 1** : GIP fonctionnant avec des commissions thématiques à l'échelle de la zone Ramsar, chacune d'entre elles pouvant être déclinée en sous-commissions géographiques au besoin
4. **Partage de l'animation entre trois pôles thématiques**. Chacun des pôles est animé par 2 à 3 structures :
 - Pôle biodiversité : CENCA + PNR + LPO
 - Pôle valorisation durable du territoire : PNR + CRT + Graine
 - Pôle Gema : EPTB

La coordination entre ces trois pôles est assurée par un comité technique, composé des structures qui les animent. La feuille de route serait déclinée par territoire géographique.

5. **Partage de l'animation entre trois chefs de file thématiques**. Chaque chef de file anime la feuille de route sur sa thématique. Les chefs de file suivants ont été identifiés :
 - Chef de file biodiversité : PNR ou autre
 - Pôle Gema : EPTB
 - Pôle valorisation durable du territoire : Région

La DREAL joue le rôle de garde-fou (suivi de la feuille de route, garantie du dialogue entre les trois chefs de file).

6. **Variante 3 du scénario 1** : Partage de l'animation entre des commissions thématiques et des commissions géographiques indépendantes

3.4.2 Sélection des deux meilleurs scénarios

Les scénarios 1-3 (regroupés en un seul scénario suite au vote) (10 voix) et 5 (5 voix) ont été sélectionnés.



3.4.3 Evaluation des deux meilleurs scénarios

Scénario 1-3 : Création d'une nouvelle structure entièrement dévolue à la coordination de la zone Ramsar, de type GIP (10 voix)

Caractérisation	
<p>Le GIP est en charge de l'animation, de l'assistance technique, de la formation et du partage d'expérience, de l'accompagnement de tous les projets de la feuille de route et de l'ingénierie financière.</p> <p>Toutes les structures du territoire peuvent adhérer librement au GIP et en devenir membres.</p> <p>Les structures membres du GIP se répartissent le portage des projets de la feuille de route selon leurs compétences.</p>	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> • Identification et financement facilités par le fait d'avoir un interlocuteur unique • Possibilité pour les acteurs du territoire d'être fédérés, rassemblés et représentés de manière égale • Facilitation des échanges entre les acteurs • Cohérence et efficacité du dispositif : le GIP assure toutes les missions de coordination • Rapidité du regroupement et de la hiérarchisation des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une structure supplémentaire dans le mille-feuille déjà existant • Structure lourde et longue à mettre en place • Risque de non-adhésion de certains acteurs au GIP et de déséquilibre de la représentation des structures au sein du GIP • Dispositif décalé par rapport à la réalité géographique de la zone Ramsar et risque de non prise en compte des spécificités locales
Risques et mesures de réduction des risques	
<ul style="list-style-type: none"> • Défaut de mobilisation -> équilibrer la représentation des structures membres et le portage des actions • Risque de perte de l'échelle locale / difficulté à associer la partie nord de la zone -> s'appuyer sur les acteurs locaux / mobiliser dans un 1^{er} temps le secteur du Der, de la Forêt d'Orient et les villes • Difficulté à trouver un président pour le GIP -> solution non identifiée • Difficulté à définir un projet commun en raison de la multiplicité des acteurs -> solution non identifiée • Question de la pérennité du GIP (de l'entente entre les membres, de la motivation et des financements) -> solution non identifiée • Difficulté liée à l'ajout d'un acteur supplémentaire dans le paysage institutionnel -> faire attention à ce que ce nouvel acteur trouve sa place et soit reconnu 	



Scénario 5 : Partage de l'animation entre trois chefs de file thématiques (clusters) (5 voix)

Caractérisation	
<p>Chaque chef de file anime la feuille de route sur sa thématique, assure le relais auprès des acteurs concernés et coordonne les actions ayant trait à sa thématique. Les chefs de file suivants ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none">o Chef de file biodiversité : PNR ou une autre structureo Pôle GEMA : EPTBo Pôle valorisation durable du territoire : Région <p>La DREAL joue le rôle de garde-fou (suivi de la feuille de route, garantie du dialogue entre les trois chefs de file).</p>	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Pas de nouvelle structure à créer• Gage d'efficacité apporté par le fait d'avoir des chefs de file, des rôles et un interlocuteur bien identifiés (garde-fou)• Importance donnée à l'Etat• Flexibilité du dispositif• Mobilisation collective et responsabilisation	<ul style="list-style-type: none">• Pilotage impossible / question de la coordination entre les chefs de file / dispositif demandant beaucoup d'énergie et de temps pour la coordination• Organisation difficile, multiplication des réunions• Absence d'échanges au niveau local• Risque que les chefs de file ne soient pas reconnus par les acteurs
Risques et mesures de réduction des risques	
<ul style="list-style-type: none">• Compartimentation de la démarche / absence d'échanges entre thématiques (risque que chacun reste dans « sa case ») -> développer un projet global porté par le garde-fou, allouer du temps au garde-fou pour la coordination• Comment formaliser les engagements et obligations de chacun ? -> solution non identifiée• Risque de conflits qui mettraient à mal la coordination -> désigner un garde-fou• Risque lié à l'identification de chefs de file qui ne feraient pas l'unanimité -> s'accorder sur le projet et mettre de côté les « guerres de chapelles »• Risque qu'un acteur « neutre » soit désigné comme chef de file et ne s'implique pas -> solution non identifiée• Risque de multiplication des chefs de file -> solution non identifiée	



3.4.4 Photographie des travaux

N° scénario	Nom scénario	Type de dispositif	Structure(s) coordinatrice(s)	Répartition des missions
1 ●●●●● 5	Coordinateur Unique = structure créée spécifiquement GIP	 acteurs membres du GIP	GIP (à l'échelle de la zone) Membres = tous les labant. illimité présence lettre addition	GIP = . Com • AT • formation / partage d'exp. • Accomp. projets de la zone • Ing. financier. Membres = partage des projets de la feuille de route selon ses compétences.
2 ● 1	GIP précisé	 cf. feuille	. GIP . Commissions géographiques et thématiques + thématique à l'échelle du GIP	GIP → AT biodiv. → Com. → AT GIP élabore la feuille de route les commissions déclinent la feuille de route par territoire
3 ●●●●● 5		 si besoin	GIP Commissions thématiques si besoin selon le thème des connaissances → pour garder cohérence	GIP = 5 (à moins que 1) Commissions = élaborer feuille de route et à son suivi Membres = porteurs de projet
4 ●●●●● 4		 ERTB (2018) CRT GRANDE - PNR		▷ les structures se rassemblent au sein d'2 Comités techniques pour se coordonner ▷ répartition des missions (?) Feuille de route déclinée par territoire
5 ●●●●● 5		 CF CF CF	CO = Dreal CF bid = PNR ou autre CF Com = ERTB CF = ? Région	▷ le chef de suivi feuille route (discret) = garde-fou ▷ CF : arrivant de la feuille sur son territoire • relais auprès des acteurs • coordonnat
5 bis avec GRAPV				
6 ●● 2				





4 APRES-MIDI : VISITES DE TERRAIN

La deuxième partie de la journée a été consacrée à des visites de terrain, organisées et animées par le PNRFO.

- Exemple de gestion des prairies de Géraudot

Cette partie est consacrée aux actions d'animation et d'appui portées par le Parc en vue de maintenir la gestion agricole actuelle des prairies naturelles (animation pour la mise en place de Mesures Agri-Environnementales - MAE, rédaction d'un plan « élevage »).

Les difficultés de mise en œuvre des MAE sont évoquées et plus généralement la fragilisation de l'élevage qui constitue un risque important pour la pérennité des espaces naturels de la zone RAMSAR.

Une discussion est amorcée avec les participants autour des pistes possibles pour renforcer cette gestion dans le cadre de RAMSAR.

- Observations naturalistes sur le lac d'Orient

La mise à disposition de lunettes et de jumelles permet aux participants d'observer les oiseaux présents sur le lac.

Les agents du Parc exposent les éléments issus des comptages et suivis conduits qui démontrent la richesse avifaunistique exceptionnelle des lacs de la forêt d'Orient.

21

L'Agence de l'eau et la DREAL clôturent la journée en remerciant le Parc pour son appui pour l'organisation de l'ensemble de cette journée de travail, et pour le grand intérêt des visites de l'après-midi.

ANNEXES

Annexe 1. Liste des participants

Tableau 1 : Liste des participants

NOM ET PRENOM	ORGANISME ET FONCTION
ABDELJALIL Sarah	GRAINE Champagne-Ardenne
DOUBRE Claire	Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - Chargée de missions Biodiversité et Zones Humides
AMON-MOREAU Dominique	chef du service environnement et biodiversité
GILBERT Alexis	Office de Tourisme des Grands Lacs de Champagne / Directeur
BOUCHET Ludivine	Chambre d'Agriculture de la Marne / CATER
GUERE Laëtitia	DREAL chargée de mission arc humide
CARNNOT Laurence	CRPF Ingénieur environnement
BEDDELEM Daniel	AESN Directeur
ALLART Solène	FDC51
DENOYELLE NICOLAS	CDT AUBE - RESPONSBALE POLE OFFRE
MOULET Fabrice	Directeur
BIGOT-CLIVOT Aurélie	Laboratoire SEBIO, Université Reims - Maitre de Conférences
PARISE Claire	PNR Forêt d'Orient - responsable de la Cellule Zones Humides
BELLENOUE Stéphane	CPIE du Pays de Soulaines
COQUET Mariane	FDC 10 Chargée de mission
DELPORTE Marion	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube - Service civique pôle Biodiversité
MILLOT Florian	ONCFS - Conservateur de la RNCFS du lac du Der
PRUNERA Karine	DREAL GE - Adjointe au chef de service Eau, biodiversité, paysages
DOMANGE Muriel	DREAL- SEBP
CHOJNOWSKI Julien	Conservatoire du Littoral - Chargé de mission Lacs du Grand Est
DE CHAMPSAVIN Sophie	Région Grand Est
POTIER Maud	Chargée de mission AFPAN l'Or Vert
TOURNEBIZE Thierry	PNR de la Forêt d'Orient : directeur -adjoint
SICARD Ninon	BRLi
HETIER Jean-Paul	BRLi
YON Daniel	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marne - Président
COLLET Adeline	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marne - Technicienne de rivière
HERVE Christophe	LPO CA DIRECTEUR
PINON-GUERIN Philippe	CENCA, directeur
DEYRIEUX Julie	SMABV-Animatrice
DENIS Marie	FDPPMA 51
ROSSIGNOL Jean-Michel	FDPPMA 52
LAMY Eric	DDT de la Haute Marne - Chargé de mission biodiversité



NOM ET PRENOM	ORGANISME ET FONCTION
PERI Yann	DDT 10 - Référent espaces naturels
RICHARD Jean-Baptiste	ONF - responsable environnement
GAILLARD Lucile	SDDEA - chargée des relations partenariales
HOMEHR Claude	CD 10
DELMAS Véronique	PNRFO
BRANLE Christian	PNRFO - Président

Annexe 2. Présentation PowerPoint



Site Mondial
Ramsar Étangs de la Champagne humide

2^{ème} Comité de suivi – étude de gouvernance Ramsar

4 décembre 2018 - Brévonnes

eau seine NORMANDIE

BRL



Point d'avancement de la démarche

Rappel du contexte

- Ramsar un site d'importance exceptionnelle
 - Une étude portée par l'agence en appui de la DREAL pour renforcer la dynamique autour de la labellisation RAMSAR, notamment :
 - Re-mobiliser les instances de pilotage, de coordination et d'échange
- RAMSAR : comité de suivi / comité technique,
- Pour ce faire notamment : renforcer les moyens en matière d'animation.



Point d'avancement

- Prédiagnostic réalisé : compléments en cours d'intégration suite aux entretiens → une photographie synthétique du territoire et de ses acteurs
- 1er comité de suivi : mise en évidence des enjeux et des chantiers prioritaires
- 25 entretiens d'acteurs représentatifs réalisés principalement en novembre 2018

4 | 04/12/2018
Point d'avancement - 01 présentation





Préalable : des questions récurrentes soulevées lors des échanges avec les acteurs

- Coordination des acteurs : qui décide?

L'Etat souhaite entériner un projet co-construit, porté par les acteurs locaux : l'étude gouvernance a pour objectif d'aider à l'émergence de ce projet.

- Quels acteurs potentiels pour cette coordination?

Un partenaire historique reconnu pour son expérience et ses compétences techniques : le PNRFO

Un partenaire ancré localement, et en charge de la coordination GEMAPI à une échelle plus large : l'EPTB des grands lacs de Seine

Pas d'évidence : une nécessité de coopération compte-tenu de l'étendue du territoire et de la variété des acteurs et des thématiques

- * objectif 1 : quelles missions
 - * objectif 2 : quels acteurs au regard de ces missions
 - * objectif 3 : quelle organisation entre ces partenaires.
- Prévoir une montée en puissance progressive...

- RAMSAR : est-ce une contrainte réglementaire nouvelle?



Qu'est-ce que la labellisation Ramsar ?



- Label international qui encourage, récompense et valorise les actions de gestion durable
- Un engagement de préservation des Etats
- Pas de contraintes réglementaires nouvelles associées



Quelques exemples de la plus value « RAMSAR »

- Baie de Somme / Narbonnais= démarches de promotion pour un écotourisme international à forte valeur ajoutée – Label RAMSAR = une garantie reconnue du caractère exceptionnel de la biodiversité observable / une possibilité d'offre en réseau qui renforce l'attractivité...
- Courteranges = ville reconnue pour sa gestion exemplaire des zones humides (film)



Déroulement et objectifs de la journée

Déroulement de la journée

- 9h30- 13h00 : session de travail collectif
- 13h00-14h30 : déjeuner au Domaine de la forêt d'Orient (Rouilly-Sacey)
- 14h30-16h30 : après-midi animée par le PNRF0

9 | 

Quels objectifs pour la session de travail de la matinée?

- Partager le fruit des travaux précédents (Comité de suivi n°1 et entretiens)
- Collecter la matière nécessaire à la construction de scénarios de gouvernance souhaitables

Quelles étapes pour la réunion d'aujourd'hui ?

1. Partage des travaux de l'étude
2. Construction de scénarios de gouvernance en sous-groupes
3. Restitution des productions de chaque sous-groupe en plénière

10 | 

Bilan synthétique du comité de suivi et des entretiens

Quelles productions du Comité de suivi n°1 ?

Quels sont les enjeux de la zone Ramsar ?



1. Le besoin d'élaboration d'un projet commun Ramsar et d'actes adaptés;
2. Une expertise technique et scientifique forte (sûr) ancrée sur le territoire – (force du territoire à valoriser) et des habitudes de travail en concertation à développer;
3. Des leviers à mobiliser – opportunités à saisir, via les nouvelles politiques publiques, qui permettent de travailler sur l'opérationnel;
4. Un financement à la hauteur du projet – disponibilité des moyens financiers (opérationnel) – une condition de réussite du projet;
5. La mobilisation et l'opérationnalisation des pratiques agricoles, le dépassement des pratiques et des réseaux existants;
6. La solution des ressources en eau;
7. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
8. Une culture et une diversité du territoire – une biodiversité reconnue à l'échelle internationale, un site exceptionnel, support, un acte d'activité;
9. Le soutien et des services complémentaires;
10. La labellisation Ramsar: une opportunité pour faire de la gouvernance un levier de développement agricole, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à l'égalité de territoires et au développement rural;
11. La reconnaissance des enjeux Ramsar, génération de nouvelles pratiques;
12. La reconnaissance des enjeux Ramsar, génération de nouvelles pratiques;
13. La reconnaissance des enjeux Ramsar, génération de nouvelles pratiques;
14. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
15. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
16. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
17. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
18. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
19. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);
20. Des acteurs présents sur le territoire, en capacité d'agir (structure et outils) (force du territoire);

Quels sont les chantiers prioritaires ?



- Élaborer une feuille de route, budgétisée
- Renforcer la gouvernance
- Développer un plan de communication
- Développer les échanges techniques entre experts
- Accompagner les acteurs économiques dans des changements de pratiques
 - Volet technique
 - Outils financiers
- Agir sur les habitats
- Intégrer Ramsar dans la planification transversale + déclinaison docs urba

11 | 



Objectifs des entretiens

Structures interviewées

- Chambre d'agriculture de l'Aube
- LPO
- Graine
- CENCA
- Conseil départemental de l'Aube
- Fédération de pêche
- Syndicat du Der
- Arche
- PNRFO
- SMBMA
- ONCFS
- SMABV
- SMAVAS
- FRAB
- Fédération de chasse (rég & dépt)
- Communauté de communes des coteaux de champagnes et de la vallée de Saulx
- ONF
- AFB
- Région
- Comité régional du tourisme
- CeRL
- CRPF
- EPTB

Objectifs

- Préciser qui fait quoi ?
- Compléter l'identification des enjeux
- Recueillir les craintes, motivations des acteurs du territoire
- Recueillir les idées et avis en termes de dispositifs de gouvernance

13



Constats partagés et points de divergence issus des entretiens

Constats partagés

- Faible connaissance du dispositif Ramsar
- Perception **insuffisance** voire absence d'**animation/communication**
- Difficultés inhérentes à l'**étendue** de la zone Ramsar:
 - Barrière N/S (nord du Der),
 - Multiplicité d'acteurs, hétérogènes,
 - Quelle cohésion? Comment dégager du commun?
- Les acteurs ne pensent pas à communiquer Ramsar: **relais de communication non exploités**

Points de divergence

- Plus-value Ramsar:
 - Aucune: « encore une couche supplémentaire au millefeuille », crainte de **contraintes** supplémentaires
 - Désignation de l'intérêt écologique,
 - Visibilité internationale, fierté
 - Argument pour obtenir des financements
 - Valorisation économique « label Ramsar »
- Une feuille de route / un projet de territoire
 - Grande **priorité** pour la plupart
 - Crainte de **contraintes** supplémentaires (point de vue minoritaire)
 - **Participatif et fédérateur**: chaque acteur doit être responsable d'une action au moins

14



30

Des compléments apportés par les entretiens sur les enjeux et les chantiers

Enjeux

- **Confirmation des besoins identifiés en CS 1** (notamment nécessité d'agir sur le volet agricole)
- **Compléments ou appui sur certains enjeux :**
 - **Mobilisation directe des élus, des professionnels**
 - **Partage de la connaissance** (retour aux propriétaires qui acceptent les inventaires non systématiques ≠ initiative)
 - **Durabilité des politiques publiques**: beaucoup de changements (réglementaires, financements): accompagnement de LT au changement sinon pas viable inventaire ZH AFB)
 - Enjeu émergent des **peupleries dans les forêts privées** (dans un contexte de repeuplement post-frêne)
 - Mise en péril de certaines **continuités écologiques** en raison du développement des **champs éoliens**

Chantiers

- **Confirmation des chantiers identifiés en CS 1**
- **Compléments :**
 - **Harmoniser les suivis naturalistes, partager et valoriser les données** (travail d'analyse scientifique à conduire)
 - **Étendre** les aires protégées existantes
 - **Gestion des étangs** en dehors des aires protégées

15



Des idées, des recommandations et des motivations

- Propositions de scénarios de gouvernance
- **Recommandations vis-à-vis de la gouvernance :**
 - Nécessité de représenter une **pluralité d'intérêts**, besoin de **neutralité**
 - Importance des doubles casquettes pour mobiliser tout le monde
 - Importance de la **connaissance du site** et des entrées auprès des propriétaires
 - Avoir une **Instance technique** et une **Instance politique** dans le comité de suivi (avec des réunions communes)
 - Sous-unités **territoriales** (instances géographiques?) pour mobiliser les élus
 - Participation des **privés** à l'animation (PPP) (ex: bonifications régionales aux investissements privés)
 - **S'appuyer sur les gestionnaires historiques** (ont démontré leur volonté et capacité d'agir) (ex: CENCA, LPO, ...)
 - Adopter une gouvernance qui **sépare** l'organe de **décision et de contrôle** (CS) et l'**organe exécutif** (Coordinateur)
- Une volonté de s'engager dans l'animation (sous réserve d'un projet commun et de moyens à y consacrer), d'être relais de communication, de valoriser le label Ramsar, de faire partie du comité Ramsar

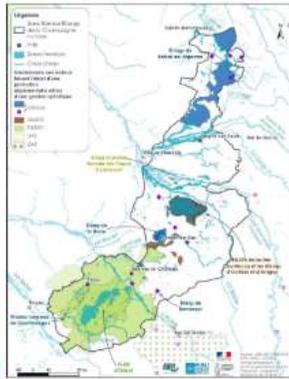
16





Qui intervient sur le territoire ? A quelle(s) échelle(s) ?

Gestionnaires de la biodiversité



Gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques



21



Qui remplit les fonctions et compétences suivantes ?

Fonctions	Biodiversité	GEMA	Valorisation durable
Planification des activités			
Communication, sensibilisation, éducation			
Gestion opérationnelle			
Propriété foncière			
Assistance technique			
Développement de la connaissance			
Application de la loi			
Financement du secteur			



32

Qui remplit les fonctions et compétences suivantes ?

Fonctions	Biodiversité	GEMA	Valorisation durable
Planification des activités	Région (chef de file régional), PNRFO	AESN (SDAGE), Région, EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Oise-Aisne	Région, Départements, PNRFO, CA
Communication, sensibilisation, éducation	PNRFO, Région (observatoire), LPO, CPIE Pays de Souverain, RAMSAR France, CBNBP, URCANE, Ffcd chasse, Gama, CENCA, AFB	EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Oise-Aisne, EPAGE, CC portant le GEMAPI	PNRFO, CPIE Pays de Souverain, Comité régional du tourisme, Fédérations de pêche et de chasse, ONF, CDFP, CRT
Gestion opérationnelle	PNRFO (sur son périmètre), Conservatoire du Littoral, ONCFS, LPO, CENCA, Ffcd chasse, ONF	CC portant le GEMAPI, EPAGE	Agriculteurs, ONF, propriétaires privés (touristes, éleveurs...), professionnels du tourisme, fédérations de pêche, fédérations de chasse, CA (MAE)
Propriété foncière	Conservatoire du Littoral, CENCA, Ffcd chasse, Ffcd pêche	EPTB Seine Grands Lacs	Multiptes
Assistance technique	PNRFO, RAMSAR France, CSRRP, CBNBP, DREAL, CSRRP, CENCA, LPO, AFB	AESN, ONEMA, CATER	CA, CDFP, PNRFO (conseil aux propriétaires d'étangs sur toute la zone RAMSAR), CRT
Développement de la connaissance	PNRFO, LPO, AFB, ONEMA, OUF, CSRRP, CBNBP, Région (Observatoire), DREAL, CENCA, Ffcd chasse	AFB/ONEMA	CRT
Application de la loi	DREAL, ONCFS, CSRRP, CENCA, AFB	DREAL, DDT, AFB/ONEMA	DREAL, DDT, AFB, ONCFS
Financement du secteur	AESN, DREAL, Région		Collectivités, UE



Existe-t-il des coordinateurs pour ces différentes fonctions ?

Fonctions	Biodiversité	GEMA	Valorisation durable					
			Tourisme	Agriculture	Pêche	Pêche (Rang)	Chasse	Forêt
Planification	Région	Pas encore opérationnel	CRT	DRAAF / Région	Ffcd départementales	Ffcd régionale / dép	ONF CRFP	EPC (SCOT, PLU)
EEDD	GRAUNE							
Communication	Partiellement fait par le PNRFO		CRT			Ffcd régionale / dép		
Gestion opérationnelle	PNRFO pour les AP en zone PNR Région pour les RNR	Les Syndicats de bassin sur leurs Les EPTB à terme		CA		Ffcd régionale / dép	ONF (territoires publics)	
Propriété foncière	Pas de coordination							
Assistance technique, conseil				CA		PNRFO (partiel)	Ffcd régionale / dép	CDFP
Connaissance	Partielle (Région/PNRFO/CENCA) Aucun acteur coordonne l'ensemble des suivis et études	AESN et DDT (selon les données)	CRT			PNRFO (partiel)	Ffcd régionale / dép	
Application de la loi	DREAL, ONCFS/AFB	MISEN (DDT/ AFB)				Fédération de pêche	ONCFS	
Financement	AESN financeur principal, mais chaque financeur a sa politique de financement propre							



Apports de la cartographie des acteurs

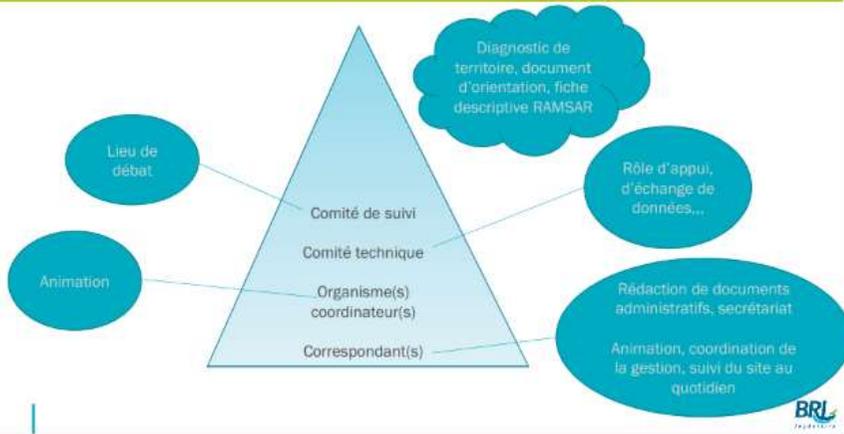
- Une multiplicité d'acteurs
 - Pas de fonction orpheline, mais des disparités territoriales pour certaines fonctions
 - Pas de coordinateur « naturel » couvrant l'ensemble des compétences (biodiversité/Gema/valorisation durable), des fonctions et du périmètre géographique
- => Des complémentarités certaines à valoriser dans le dispositif d'animation

25 08/12/2018
Plan de page - à personnaliser



Construction de scénarios de gouvernance : que prévoit la circulaire?

Rappel : la gouvernance d'un site RAMSAR selon la circulaire



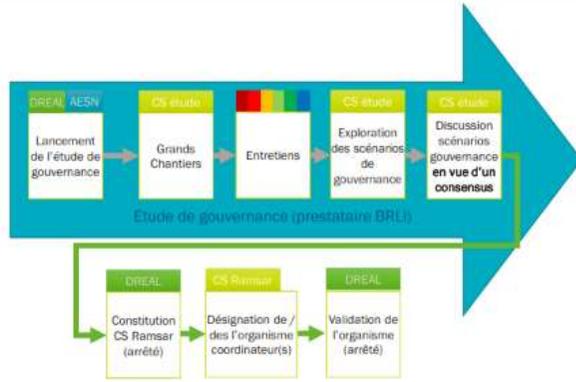
Quelles sont les manques à compléter?

Organe (1* Selon Circulaire)	Acteur	Rôle (interprétation Circulaire)	
Autorité compétente*	DREAL	Cadrage	
Comité technique	Mobilisé si besoin par la DREAL	Mise en réseau des experts Appui au comité de suivi	Points à réfléchir dans les scénari de gouvernance
	A déterminer	A préciser	
Comité de Suivi*	Comité de suivi officiel obsolète (arrêté 1995) A réactualiser	Désignation Organisme coordinateur Validation du doc de gestion	Le comité de suivi de l'étude est une version simplifiée du « comité de suivi RAMSAR »
Organisme (s) coordinateur (s)*	Historiquement PNRFO A déterminer selon les scénarios	Coordination Préparation doc de gestion Maj fiche Ramsar A préciser	Missions du/des coordinateur(s) variables en fonction : • du niveau d'ambition assigné à la zone Ramsar • du niveau de délégation vers les acteurs du territoire A définir





Qui désigne le/les coordinateurs?



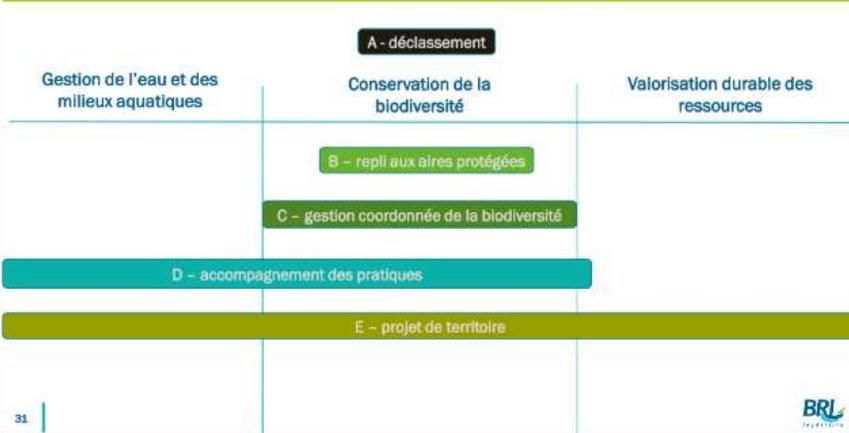
29



Partage des travaux : les pistes de scénarios de gouvernance évoqués par les acteurs

34

Plusieurs niveaux d'ambition évoqués pour le projet Ramsar...

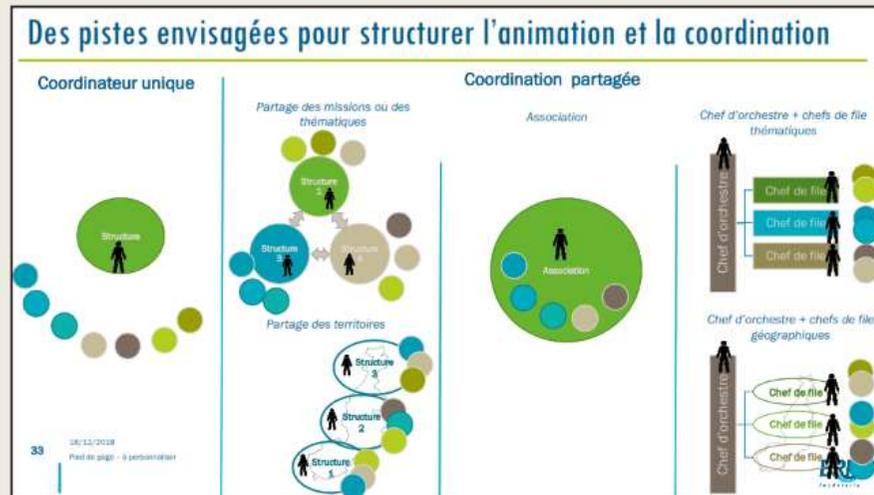


31



Différentes missions attendues pour le/les coordinateur(s) RAMSAR ?

Chantiers	Missions de coordination	Missions pouvant être déléguées
Elaborer une feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> Portage: rédaction et déploiement Animation territoriale et concertation 	
Développer un plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> Communication 	
Développer les échanges techniques entre experts	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des têtes de réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à l'émergence et/ou à la structuration des thématiques orphelines (ou partiellement investies): <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des agriculteurs Accompagnement des propriétaires d'étang Accompagnement des collectivités Gestion ruissellement & érosion Accompagnement des choix d'aménagement du territoire Animation des réseaux où il n'y a pas de tête de réseau: <ul style="list-style-type: none"> Gestionnaires d'aires protégées Valorisation scientifique, recherche & expérimentation Urbanisme durable (espace de partage sur l'environnement entre élus) Appui à l'harmonisation des procédures réglementaires
Accompagner les collectivités et acteurs économiques dans des changements de pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la recherche de financements 	
Intégrer Ramsar dans la planification transversale + déclinaison docs urba		
Harmoniser les suivis naturalistes, partager et valoriser les données /Améliorer les connaissances sur les ZH		
Gestion des habitats naturels		
Renforcer les compétences en matière de ruissellement et érosion		



Des structures évoquées pour l'animation du site RAMSAR

<p>Structures volontaires pour les missions d'animateur/coordonateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNRFO • EPTB Seine Grands Lacs • Fédérations de chasse 	<p>Structures volontaires pour porter l'animation d'une ou plusieurs missions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Graine (EED) • LPO • CENCA • Fédérations de chasse • Région • (CRT)
<p>Structures identifiées comme pouvant assurer les missions d'animateur/coordonateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région • AESN • DREAL • LPO • CENCA 	<p>Structures identifiées comme pouvant porter l'animation d'une ou plusieurs missions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atpan

34

Les scénarii de gouvernance soumis à votre réflexion

Niveau d'ambition C – gestion coordonnée de la biodiversité

Code	Nom	Description	Feuille de route	Missions coordinateur	Moyens d'animation nécessaires
C	Gestion coordonnée de la biodiversité	Maintien des contours actuels avec un objectif d'amélioration de l'état de la biodiversité protégée et non protégée	Simplifiée: axes communs des plans de gestion des zones humides remarquables	B+: ✓ Portage M&J Fiche Ramsar ✓ Communication ✓ Coordination des têtes de réseau	✓ modérés

36



Niveau d'ambition D – accompagnement des pratiques

Code	Nom	Description	Feuille de route	Missions coordinateur	Moyens d'animation nécessaires
D	Accompagnement au changement des pratiques	C + accompagnement des secteurs d'activités vers un changement de pratiques dans le but de protéger la biodiversité et les milieux humides = animation plus soutenue qu'en dehors de la zone Ramsar	Document d'orientation à l'échelle de l'ensemble de la zone	C+: ✓ Étendu à la compétence GEMA ✓ Animation territoriale	✓ Forts

37



Niveau d'ambition E – projet de territoire

Code	Nom	Description	Feuille de route	Missions coordinateur	Moyens d'animation nécessaires
E	Projet de territoire intégré	C et D + développement des filières en lien avec les ressources naturelles avec objectifs de qualité + rayonnement et valorisation multisectorielle	Type SRADDET décliné au niveau du site Ramsar	D+: ✓ accompagnement des agriculteurs, propriétaires d'étang, gestion du ruissellement & de l'érosion, urbanisme ✓ Animation des réseaux sans tête (Recherche, Urbanisme durable)	✓ Très forts

38



36

Construction de scénarios de gouvernance : notre feuille de route pour aujourd'hui

Objectifs de chaque groupe de travail

Répartition des niveaux d'ambition

- **Groupe 1** : Niveau d'ambition C **Consignes**
gestion coordonnée de la biodiversité
- **Groupe 2** : Niveau d'ambition D
 - Etablir des scénarios de gouvernance
 - Sélectionner les 2 à 3 meilleurs scénarios
- **Groupe 3** : Niveau d'ambition E
 - Analyse détaillée des 2 à 3 meilleurs scénarios :
 - Avantages / inconvénients
 - Risques / mesures de réduction des risques

40



Règles du jeu

- Écoute de chacun sans jugement
- Tout le monde s'exprime
- Toutes les idées sont bienvenues
- Court, clair, concret : pas de monologue
- Respect des temps de chaque séquence



41 | 

Merci pour votre participation

 <https://www.linkedin.com/company/bri-ingenierie>

BRL Ingénierie
1105, av. Pierre Mendès France - BP 94001
30001 NIMES Cedex 3
Tel : +33 4 66 97 50 55

 Entreprise membre de l'Institut National de l'Étude et de l'Environnement



BRL
Ingénierie



www.brl.fr/brli

*Société anonyme au capital de 3 183 349 euros
SIRET : 391 484 862 000 19 - RCS : NÎMES B 391 484 862
N° de TVA intracom : FR 35 391 484 862 000 19*

1105, avenue Pierre Mendès-France
BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5
FRANCE
Tél. : +33 (0) 4 66 87 50 85
Fax : +33 (0) 4 66 87 51 09
E-mail : brli@brl.fr